



2 • Le développement du numérique et de la communication

Aujourd'hui, le jeu d'échecs bénéficie d'une publicité exceptionnelle à travers la célèbre série Netflix « Le Jeu de la Dame ».

Le nombre de personnes jouant aux échecs sur les sites internet dédiés explose. Parallèlement, beaucoup restent éloignés des clubs d'échecs, voire ignorent tout simplement leur existence.

Il est crucial de faire évoluer cette situation paradoxale, et de permettre aux nombreux efforts des bénévoles de trouver gratification via des gains de notoriété et d'affluence au sein des clubs.

La communication du monde des échecs franciliens auprès du grand public est insuffisante et nécessite d'être modernisée. La Ligue Île-de-France doit donc jouer son rôle dans la médiatisation du jeu d'échecs auprès de tous les publics, pour l'attractivité de notre discipline, ainsi que dans l'accompagnement des clubs dans leur développement.

Objectif : Développer la publicité et la communication autour des échecs franciliens et de ses clubs à travers le numérique.

- 8** Refonte du site de la Ligue Île-de-France des Echecs en développant une plateforme moderne et attractive pour le grand public découvrant l'univers du jeu d'échecs.
- 9** Création d'une rubrique « trouver mon club » recensant l'ensemble des clubs franciliens sur une carte géographique de notre région, permettant au grand public de trouver de manière rapide et simplifiée le club le plus proche de chez lui.
- 10** Grande campagne de publicité ciblée sur les réseaux sociaux, en partenariat avec la Région Île-de-France, vers la période milieu Août – début septembre afin de diriger le grand public vers la discipline du jeu d'échecs et vers les clubs d'échecs franciliens.
- 11** Création d'une vidéo de « mise en avant du jeu d'échecs » afin d'accroître l'attractivité de notre discipline auprès du grand public (dans cette vidéo : présentation de la vie des clubs, présentation des tournois open, jeunes, féminins, présentation des compétitions interclubs, présentation des échecs sur internet, streamings et tournois commentés en ligne).
- 12** Mise à disposition de vade-mecum et fiches pratiques, notamment concernant les démarches administratives (création de club, constitution de dossier de subvention, etc.)
- 13** Développement de la communication en référençant et actualisant de manière constante les liens vers les réseaux sociaux, source de communication auprès du grand public.
- 14** Médiatisation des événements et compétitions échiquéens à travers les réseaux sociaux et les médias/journaux franciliens.